



HOMOLOGATION DES PESTICIDES : OÙ EN EST-ON EN EUROPE ?

Glyphosate, perturbateurs endocriniens, sulfoxaflor : révélations sur les failles du système d'évaluation européen.

Dossier à lire en p. 5

SOMMAIRE



P. 4

ACTUALITÉS

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION : DES CONCLUSIONS AUX ACTES

RETOUR SUR LE BILAN DES 14 ATELIERS QUI SE SONT DÉROULÉS DU 28 AOÛT AU 21 DÉCEMBRE 2017.

VICTIMES DES PESTICIDES

ORGANISATION D'UNE MARCHÉ

AUDITION SUR LEUR INDEMNISATION AU SÉNAT LE 16 JANVIER DERNIER

P. 11

JOURNAL DES RELAIS

LE MOT D'ISADORA, NOUVEAU RELAIS LOCAL DE MONTELLIER



P. 5

DOSSIER

HOMOLOGATION DES PESTICIDES : OÙ EN EST-ON EN EUROPE ?

GÉNÉRATIONS FUTURES PRÉSENTE SON NOUVEAU RAPPORT RÉVÉLANT LES FAILLES DE L'HOMOLOGATION EUROPÉENNE DES PESTICIDES.

P. 7

L'ENJEU D'UNE REFONTE DE L'HOMOLOGATION DES PESTICIDES

RETOUR SUR LA SAGA DU GLYPHOSATE

P.8

SULFOXAFLORE : LE NOUVEAU DANGER DES POLLINISATEURS

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS : DES MESURES TROP PEU PROTECTRICES DES GÉNÉRATIONS FUTURES



P. 9

ALTERNATIVES

L'ALIMENTATION À L'HONNEUR DE LA 13^E ÉDITION DE LA SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

POINT SUR LA NOUVELLE ÉDITION

DE LA SANTÉ DANS L'ASSIETTE : DEUX CONCOURS POUR LE PRIX D'UN

P. 10

ZÉRO PHYTO 100 % BIO, UNE SORTIE OFFICIELLE RÉUSSIE!

FAMILLES À ALIMENTATION POSITIVE : LE DÉFI EST LANCÉ

P. 12

AGENDA

BULLETIN D'ADHÉSION



**CHÈRES LECTRICES,
CHERS LECTEURS,**

Nous avons le plaisir de vous faire découvrir notre toute nouvelle lettre d'information. Vous la découvrirez plus belle et avec une nouvelle architecture. **Désormais, nos numéros mettront en avant un dossier thématique.** Comme vous pourrez le lire dans les pages qui suivent, une part importante de **ce nouveau numéro porte sur l'évaluation et l'homologation des pesticides.** Pourquoi ce choix et pourquoi un tel focus? La raison en est simple : les enjeux qui entourent cette question sont majeurs. Nous avons pu « l'apprécier » avec deux dossiers si emblématiques de ces dernières années — glyphosate et perturbateurs endocriniens — qui ont monopolisé une partie de notre temps et de notre énergie. Dans les années à venir, nous comptons contribuer activement à une évolution positive de ces enjeux. Pour espérer ce changement, il nous faudra pointer les failles et faiblesses du système en place. C'est ce que nous avons voulu montrer avec un nouveau rapport européen que nous vous présentons dans cette lettre. Mais aussi faire des propositions et pour cela les rendre visibles auprès des décideurs.

D'autres projets vont aussi mobiliser nos équipes, notamment la question de l'alimentation qui fera l'objet d'un dossier spécial dans notre prochaine lettre d'information. Ce thème est d'ailleurs mis à l'honneur de la prochaine Semaine pour les alternatives aux pesticides qui se tiendra comme chaque année du 20 au 30 mars. Au programme : un concours de fresques pour les écoliers, un autre autour de l'outil vidéo pour les élèves du secondaire, des outils d'informations sur la restauration bio et plein d'événements partout en France et à l'étranger à retrouver sur le site internet de la Semaine. Nous compléterons notre travail sur ce sujet par de nouveaux rapports basés sur des analyses dont nous ne pouvons pour le moment vous dévoiler la teneur. Pour en savoir plus, il faudra patienter et suivre nos actualités soit au travers de cette lettre soit en vous inscrivant à nos différents outils (newsletter électronique, comptes Facebook et Twitter).

En 2018, nous serons aussi bien sûr très actifs sur le dossier des victimes des pesticides. De nombreuses actions de soutien, dont certaines pour les rendre visibles, sont prévues. Concernant ce dossier, fin janvier, nous avons été auditionnés par le Sénat sur la question épineuse de l'indemnisation de celles-ci dans le cadre d'un projet de loi. Nous ne manquerons pas de vous informer des suites de ce travail. De même, nous envisageons d'avoir recours à des analyses de toutes sortes pour démontrer l'exposition des populations à ces toxiques, mais là aussi il vous faudra patienter pour en connaître la teneur.

Enfin, 2018 sera rythmée par de nombreuses actions juridiques. **Comme vous le savez, nous avons obtenu en fin d'année 2017 la suspension de deux insecticides tueurs d'abeilles à base de sulfoxaflor et nous avons déposé un recours contre l'arrêté sur l'utilisation des pesticides.** Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des avancées sur ces dossiers.

Je conclurai par un message de remerciements chaleureux à vous toutes et tous, membres généreux de l'association qui, en temps ou en soutien financier, avez témoigné en 2017 de votre confiance en l'action que nous menons. Nous avons encore augmenté le nombre de nos soutiens et de nos adhérents. Nous tâcherons cette année encore de nous montrer dignes de cette confiance. Comptez sur nous et bonne lecture!

MARIA PELLETIER,
PRÉSIDENTE DE GÉNÉRATIONS FUTURES

ACTUALITÉS

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION : DES CONCLUSIONS AUX ACTES !

LES EGA ONT PRIS FIN LE 21 DÉCEMBRE 2017 DANS LE CADRE D'UNE JOURNÉE DE CLÔTURE À LAQUELLE ONT PARTICIPÉ NOTRE DIRECTEUR FRANÇOIS VEILLERETTE AINSI QUE NOTRE PRÉSIDENTE MARIA PELLETIER.



Même si le Premier ministre a déclaré que ces États généraux n'étaient « pas un aboutissement, mais un commencement », le ministre Hulot n'était pas seul à être déçu. C'est ce qu'ont exprimé nos ONG dans une communication commune. Ainsi, les cinquante organisations de la « plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire », impliquées dans ce processus pour faire entendre la voix de la société civile, ont rappelé la nécessité que ces EGA débouchent sur des actes cohérents et des résultats ambitieux, notamment dans des plans de filières, la loi sur l'alimentation prévue début 2018 et la prochaine loi de finances.

RECULS DU GOUVERNEMENT

Dans un communiqué paru le jour de la clôture, nos ONG ont dénoncé fermement le fait que, parallèlement aux discussions des EGA censées préparer un virage agroécologique de notre agriculture et de notre alimentation, le gouvernement ait opéré ces six derniers

mois des reculs sur des sujets cruciaux : suppression d'aides au développement de l'agriculture biologique, autorisation de nouveaux néonicotinoïdes, entrée en vigueur provisoire du CETA, etc. Au-delà de la forme très variable des ateliers, leurs conclusions devaient se traduire par des engagements concrets qui n'ont malheureusement pas été annoncés le 21 décembre dernier. Tout juste le Premier ministre aura-t-il pris en compte « l'objectif de 15 % de surface agricole utile française en bio en 2022, contre 6 % aujourd'hui ». Notre ONG suivra de très près la loi qui devrait traduire les conclusions des EGA et vous en fera part.

LIRE LA PLATEFORME DANS SON INTÉGRALITÉ :

Site internet de Générations Futures :
<http://vu.fr/uc0>

VICTIMES DES PESTICIDES : LE TRAVAIL SE POURSUIT

COMME CHAQUE ANNÉE, NOUS SOUTIENDRONS CELLES ET CEUX QUI NOUS CONTACTENT ET NOUS METTRONS À JOUR NOTRE CARTE QUI COMPTE AUJOURD'HUI PRÈS DE 1 000 TÉMOIGNAGES.

MARCHE POUR LES VICTIMES

L'année consacrera un travail avec les collectifs de victimes actifs sur tout le territoire. Nous allons participer à l'organisation d'une marche qui devrait se tenir entre mai et juin réunissant toutes les victimes des pollutions environnementales à l'initiative de l'eurodéputée M. Rivasi. Le cortège devrait passer dans des zones polluées avec pour objectif de rendre visibles les victimes et de les fédérer avec l'espoir d'obtenir des réformes.

ACTIONS JURIDIQUES

Aussi, nous poursuivrons notre action sur les questions réglementaires et législatives. Le

suivi de nos recours contre l'arrêté du 4 mai 2017 portant sur l'utilisation des pesticides va nous occuper cette année encore. Ainsi, ce 18 janvier, nous avons été auditionnés au Sénat dans le cadre d'un projet de loi portant sur l'indemnisation des victimes des pesticides qui permettrait une reconnaissance du statut de victime aussi bien pour les professionnels utilisateurs de ces produits que pour les non-utilisateurs. Nous espérons que ce projet de loi soit amendé dans le sens de nos propositions et qu'ensuite il ne soit pas trop dénaturé avant son passage à l'Assemblée nationale. Comptez sur nous pour y veiller.

DOSSIER

PESTICIDES, OÙ EN EST-ON EN EUROPE ?



DANS UN NOUVEAU RAPPORT, LE RÉSEAU EUROPÉEN PAN EUROPE ET GÉNÉRATIONS FUTURES ANALYSENT COMMENT LES INDUSTRIELS INFLUENCENT FORTEMENT LES INSTANCES EN CHARGE DES ÉVALUATIONS ET HOMOLOGATIONS DES PESTICIDES AU NIVEAU DE L'UNION EUROPÉENNE.

CONFLIT D'INTÉRÊTS

Les analyses menées par PAN Europe pour ce travail commun montrent que pour 92 % des méthodes européennes d'évaluation des risques liés aux pesticides examinées, c'est l'industrie qui a conçu ou encouragé leur réglementation.

Il s'agit là d'un conflit d'intérêts majeur. Les cas portent sur les critères et les méthodes d'évaluation des risques

permettant d'intégrer les dispositions du Règlement 1107/2009 sur les pesticides à la prise de décision en matière de pesticides individuels. Dans

« 92 % des méthodes européennes servant à l'évaluation des pesticides sont conçues ou encouragées par l'industrie elle-même »

la plupart des cas, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a rédigé les lignes directrices sur

l'utilisation de ces critères et méthodes. Ces méthodes sont notamment utilisées pour écarter les tumeurs observées lors de l'évaluation de la toxicité

des pesticides sur les animaux, autoriser la présence de pesticides cancérigènes dans nos aliments, qualifier d'insignifiants

les métabolites de pesticides polluants présents dans nos eaux. L'industrie, menée par le

groupe de pression industriel International Life Sciences Institute (ILSI), a développé ses méthodes au cours des quinze dernières années dans une série de réunions à huis clos avec ses employés et quelques professeurs d'université qui partageaient généralement leur point de vue. Il s'agissait ensuite de faire entrer les alliés de l'industrie au sein des panels d'experts qui rédigeaient des opinions sur les méthodes, comme les panels de l'EFSA, du Programme international sur la sécurité des substances chimiques de l'Organisation mondiale de la santé (IPCS/OMS) et de la réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides (JMPS), entre autres agences.

ÉVALUATION BIAISÉE

Pour 75 % des méthodes d'évaluation des risques étudiées dans ce rapport (9 sur 12), les experts proches de l'industrie ont réussi à siéger au sein des panels européens et mondiaux ayant développé ces méthodes. Généralement, lorsque les implications des opinions sur les méthodes étaient de taille, seule une poignée d'experts présents dans les groupes participait à leur rédaction. Rares étaient les experts qui réalisaient des travaux scientifiques expérimentaux. En tout état de cause, la rédaction des

opinions sur les méthodes d'évaluation des risques au sein des panels n'a pas grand-chose de scientifique. L'« avis des

« Dans 75 % des panels européens et mondiaux statuant sur les méthodes européennes d'évaluation des pesticides on trouve des experts proches de l'industrie »

experts » constitue la pratique dominante mais ne représente en réalité que l'avis et le « sentiment » des personnes présentes dans la salle. Les milliers de scientifiques qui, partout dans le monde, prennent part à la recherche, ne sont pas impliqués et n'ont pas été sollicités pour évaluer en tant que pairs ces méthodes d'évaluation des risques, comme le veut la procédure pour les travaux scientifiques. Aucune des méthodes étudiées dans ce rapport (soit 0 sur 12) n'a été évaluée par des chercheurs indépendants. Puisqu'en ce début de siècle la plupart des agences ne disposaient d'aucune politique solide en matière de conflits d'intérêts (l'ANSES en France y a quant à elle travaillé), les experts favorables aux positions de l'industrie ont dominé nombre de panels. Dans le cas du Seuil de préoccupation toxicologique (TTC, une méthode visant à définir des niveaux de sécurité pour les pesticides), jusqu'à 77 % des experts du groupe de travail de l'EFSA (10 sur 13) étaient liés à l'industrie et avaient déjà

encouragé l'utilisation de cette méthode par le passé. L'autorité alimentaire européenne, l'EFSA, est connue pour ses liens étroits avec l'industrie. Pour 50 % des méthodes étudiées par Pesticide Action Network

(6 sur 12), l'EFSA et d'autres agences avaient organisé des réunions sur la conception des méthodes faisant intervenir exclusivement les représentants de l'industrie, les autres acteurs ayant été laissés de côté. L'industrie s'est inspirée principalement des États-Unis où les citoyens ne sont pas protégés par le principe de précaution — un système complètement différent de celui de l'Europe. Pourtant, 67 % des méthodes étudiées dans ce rapport (8 sur 12) laissaient deviner une origine américaine. De l'avis de Pesticide Action Network et de Générations Futures, il serait nécessaire de revoir entièrement les méthodes d'évaluation des risques de l'UE. Pour cela, il faudrait faire appel à des scientifiques complètement indépendants menant des travaux expérimentaux de manière quotidienne afin d'utiliser les dernières connaissances scientifiques pour protéger le public.

LE RAPPORT INTÉGRAL :

Site internet de Générations Futures : <http://vu.fr/ubl>

L'ENJEU D'UNE REFORME DE L'HOMOLOGATION DES PESTICIDES

L'année 2017 s'est achevée avec la réautorisation pour cinq ans de l'herbicide glyphosate dans l'Union européenne et la suspension de deux insecticides de type néonicotinoïdes à base de sulfoxaflor en France suite à notre action juridique en référé. Ces deux dossiers, l'un portant sur l'évaluation et l'autorisation des substances actives au niveau européen, l'autre sur les produits formulés autorisés à l'échelle nationale, ont démontré les carences et faiblesses qui entourent l'homologation des pesticides, mais aussi les résistances féroces qui sont à l'œuvre pour maintenir — à tout prix — sur le marché des produits dangereux pour la santé et l'environnement. La mise sur le marché d'une

substance ou d'un produit formulé de type pesticide repose sur deux fondements majeurs : l'efficacité du produit à lutter contre tel ou tel « ravageur » ciblé et son innocuité pour la santé et l'environnement. Une molécule ou un produit ne devrait donc être mis sur le marché que s'il répond parfaitement à ces deux exigences. On suppose que les firmes font tout leur possible pour répondre aux attentes des utilisateurs pour ce qui est de l'efficacité. Si ce critère n'était pas rempli, il est certain que les agriculteurs ou encore les coopératives n'achèteraient pas le produit ! Focalisons-nous sur l'innocuité de ces pesticides pour démontrer les biais de l'évaluation.



Manifestation contre le glyphosate devant la Commission européenne à Bruxelles, février 2017 © Eric De Mildt / Greenpeace

RETOUR SUR LA SAGA GLYPHOSATE

UNE MOLÉCULE EMBLÉMATIQUE AURA OCCUPÉ LA SOCIÉTÉ CIVILE DURANT PRÈS DE DEUX ANS, IL S'AGIT DU GLYPHOSATE ! L'OCCASION DE METTRE À JOUR LES FORCES IMPORTANTES RÉSISTANT AU VENT DU CHANGEMENT.

Tout convergeait vers une interdiction de cette molécule : l'engagement de nombreuses organisations dont des associations d'agriculteurs malades exhortant à la prise en compte des données sanitaires démontrant sa dangerosité, les votes des députés français et européens pour une sortie rapide du glyphosate et les alertes de scientifiques de renom ou d'agences comme le Centre international de recherche contre le cancer (CIRC) issue de l'OMS qui avait classé le glyphosate comme cancérigène probable en mars 2015, rendant

— d'après le Règlement européen 1107/2009 — impossible la mise sur le marché d'un tel herbicide. Sur ce dernier point, un rapport publié par Générations Futures* révèle comment les études montrant les effets négatifs du glyphosate ont souvent été rejetées de manière injustifiée lors de l'évaluation. Oui tout convergeait, ou presque, et ce tout n'aura pourtant pas suffi. La Commission européenne entendait renouveler l'autorisation du glyphosate pour 15 ans d'abord puis 10 ans et finalement, sous pression de la société civile et de pays comme la France qui proposait plutôt trois ans, l'Union européenne a prolongé le 27 novembre 2017 l'autorisation du glyphosate pour cinq ans renouvelables. Cette décision européenne n'est pas suffisante pour nous faire renoncer à agir contre la mise sur le marché de molécules si dangereuses.

* disponible sur : <http://vu.fr/ubm>

LE SULFOXAFLOR, NOUVEAU DANGER DES POLLINISATEURS

LE 27 SEPTEMBRE 2017, LE CLOSER ET LE TRANSFORM, INSECTICIDES À BASE DE SULFOXAFLOR FABRIQUÉS PAR DOW AGROSCIENCES, ONT OBTENU UNE AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ (AMM) PAR L'ANSES.

Dès lors, les apiculteurs et en premier lieu l'UNAF se sont émus de ces autorisations rappelant que le sulfoxaflor contenu dans ces produits appartient à la famille des néonicotinoïdes, ces fameux insecticides tueurs d'abeilles que la loi biodiversité de 2016 prévoit pourtant d'interdire le 1er septembre 2018. L'UNAF souligne qu'un tribunal américain a bien «classé» le sulfoxaflor comme néonicotinoïde. Et en 2014, l'Autorité européenne de sécurité des aliments a jugé que ce pesticide était «hautement toxique pour les abeilles». Le fabricant recommande d'épandre une seule dose par an et pas moins de cinq jours avant la floraison. Dans sa plaidoirie, notre avocat maître Lafforgue a très justement pointé du doigt

— outre les dangers que font courir aux pollinisateurs ces insecticides — les faiblesses de la mise en application de cette recommandation. Prochainement, une autre molécule dont l'autorisation expire en Europe pourrait nous occuper : le chlorpyrifos. Cet insecticide, mis en cause notamment dans la survenue de cas excédentaires d'autisme aux États-Unis, avait été pointé du doigt par l'équipe de *Cash Investigation* dans leur documentaire de février 2016 incitant le ministre de l'Agriculture de l'époque, S. Lefoll, à prendre l'engagement de l'interdire sur le sol français. Cela a été fait en partie. Petit hic : l'UE vient de prolonger son autorisation pour un an supplémentaire. Nous œuvrerons pour l'interdiction de cette molécule.



COALITION SAVE THE BEES

À l'occasion du 4^e anniversaire de l'interdiction partielle de substances toxiques pour les abeilles, plus de 80 ONG européennes dont Générations Futures se réunissent pour demander aux décideurs de l'UE d'interdire complètement les néonicotinoïdes sans plus tarder.

EN SAVOIR PLUS :

<http://vu.fr/ubX>

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS : DES MESURES TROP PEU PROTECTRICES DES GÉNÉRATIONS FUTURES



EN SAVOIR PLUS :

<http://vu.fr/ubY>

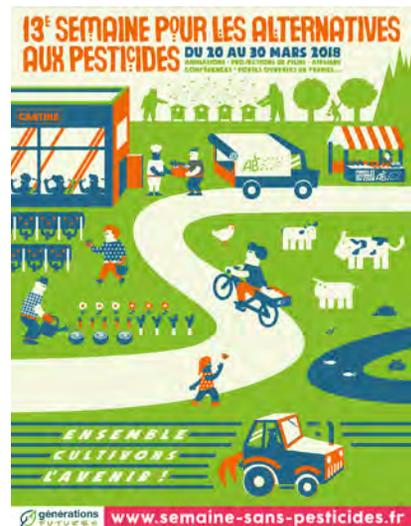
<http://vu.fr/ubZ>

Le 13 décembre 2017, l'UE a — enfin! — adopté les critères pour identifier les pesticides perturbateurs endocriniens (PE). Générations Futures et ses partenaires ont dénoncé la faiblesse de ces critères non protecteurs de l'environnement et des populations. Renforçant nos craintes, le rapport-choc (corédigé par l'IGAS) paru en janvier sur ce sujet dresse un bilan positif de l'action de la France dans ce domaine, mais souligne de nombreuses limites. Les rapporteurs se montrent critiques vis-à-vis du rôle «néfaste» de la Commission européenne et s'interrogent sur la «crédibilité» de l'action communautaire sur ce dossier. Forte de ce document, Générations Futures œuvrera pour que la France promeuve au niveau de l'UE l'exclusion des PE, et ce sans délai.

ALTERNATIVES

« **NOURRIR, C'EST AIMER** » nous dit Édouard Chaulet, Maire de Barjac dans le film *Zéro Phyto 100 % Bio*. L'acte de manger est à la fois un besoin vital, un facteur de santé, mais aussi un réel plaisir : quoi de mieux qu'un bon repas autour d'aliments savoureux, frais et bio ? Or aujourd'hui, une partie de notre alimentation est contaminée par des substances chimiques dont des résidus de pesticides de synthèse. Heureusement, des alternatives existent et se généralisent. En témoigne la croissance de la consommation de produits biologiques en France. Pour sa 13^e édition qui aura lieu du 20 au 30 mars, la Semaine pour les alternatives

aux pesticides (SPAP) met l'alimentation à l'honneur. Dans un contexte où la demande de bio n'a jamais été aussi forte, où les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à s'y convertir, mais où certains décideurs peinent encore à soutenir ce modèle durable, nous devons démontrer, de manière pédagogique, que les alternatives existent et qu'elles sont viables. L'alimentation est un enjeu crucial de la transition agricole et plus largement de la transition environnementale et sanitaire qu'il nous faut mener. Profitons de la SPAP et de la diversité de ses événements pour montrer à nos décideurs la voie des alternatives.



TOUTES LES INFORMATIONS :

www.semaine-sans-pesticides.fr

@Alter_Pesticide

@sophieborderes

LA SANTÉ DANS L'ASSIETTE
concours de fresques du
8 janvier au 30 mars 2018



SEMAINE pour les alternatives aux pesticides
20 au 30 mars

Dans le cadre de la 13^e Semaine pour les alternatives aux pesticides, un concours de fresques est organisé **entre le 8 janvier et le 30 mars 2018** pour les **élèves de cycles 1 et 2** ainsi qu'en **périscolaire** portant sur le thème « **La santé dans l'assiette** ». Chaque classe peut dessiner des fresques et les envoyer avant le 30 mars 2018 soit par mail (en haute résolution) à contact@semaine-sans-pesticides.fr soit par voie postale du 179 rue Lafayette, 75010 Paris.

Crayon, feutres, peinture, collage, modelage... **toutes les techniques sont possibles**, le support doit être sur papier dessin, format portrait ou paysage. Les fresques peuvent mesurer jusqu'à 5 à 6 mètres de long et 1 à 1,30 mètres de haut, il n'y a **pas de dimensions minimales**.

Un jury sélectionnera par cycle les fresques qui lui paraissent le mieux correspondre au thème et les résultats seront communiqués dans le courant du mois d'avril 2018. Toutes les réalisations seront mises en ligne. Un **jeu de cartes de la mallette Ludobio de Bio Consom'acteurs** et un **nichoir à oiseaux de la LPO** seront offerts aux gagnants.



EN SAVOIR PLUS SUR LES MODALITÉS :

<http://vu.fr/ubn>

<http://vu.fr/ubo>

Mail : contact@semaine-sans-pesticides.fr

DE LA SANTÉ DANS L'ASSIETTE : DEUX CONCOURS POUR LE PRIX D'UN

CONCOURS DE FRESQUES POUR LES ÉCOLIERS

Suite à une première édition très réussie en 2017, nous réitérons cette année notre concours de fresques à destination des cycles 1 & 2 (primaire) et du périscolaire. En partenariat avec la FCPE, Bio Consom'acteurs et la LPO, nous proposons aux classes de réaliser des fresques sur le thème de « La santé dans l'assiette » jusqu'au 30 mars 2018. Un jury déterminera les meilleures fresques et les gagnants recevront les cadeaux suivants : un jeu de cartes autour de la saisonnalité issu de la mallette Ludobio de Bio Consom'acteurs ainsi qu'un nichoir à oiseaux offert par la LPO. À vos crayons, stylos, feutres... Nous sommes impatientes et impatients de voir vos belles œuvres !

COLLÉGIENS ET LYCÉENS : À VOS MARQUES, FILMEZ !

Pour mobiliser les collégiens et lycéens en les sensibilisant à la problématique de l'alimentation, Générations Futures, en partenariat avec la FCPE et l'Institut d'alimentation biologique, lance un concours de courts-métrages sur l'alimentation. Les gagnants se verront récompensés d'un prix spécial : un atelier autour de l'alimentation et la nutrition par l'Institut d'alimentation biologique.

ZÉRO PHYTO 100 % BIO : UNE SORTIE OFFICIELLE RÉUSSIE!

Après 300 avant-premières et 16000 spectateurs à travers la France, le nouveau film de Guillaume Bodin dont nous sommes coproducteurs est enfin sorti en salles le 31 janvier dernier. C'est dans une vingtaine de cinémas, dont trois à Paris, que le film a fait sa sortie nationale avec plusieurs projections spéciales où réalisateurs et intervenants du film ont pu échanger avec le public. Les premiers chiffres sont d'ailleurs plutôt bons puisque pas moins de

500 personnes ont vu le film dans les salles parisiennes sur les 4 premiers jours. À l'heure où nous écrivons, le film reste même à l'affiche pour une deuxième semaine sur les cinémas parisiens! De nombreuses autres projections auront également lieu du 20 au 30 mars lors de la prochaine Semaine pour les alternatives aux pesticides.

INFOS SUR LES SÉANCES :

<http://www.dahu.bio/evenements>



+ Pour organiser des projections (uniquement au cinéma), les modalités sont ici : <https://www.dahu.bio/films/organiser-une-projection>

Pour contacter la programmation : hervemillet@destinydistribution.com ou au 09 83 25 61 22.

FAMILLES À ALIMENTATION POSITIVE : LE DÉFI EST LANCÉ

EN JANVIER DERNIER, NOUS AVONS LANCÉ À BREST UN "DÉFI FAMILLES À ALIMENTATION POSITIVE" VISANT À ACCOMPAGNER DES FAMILLES — POUR LA PLUPART DES FOYERS À REVENUS MODESTES — À MANGER BIO SANS POUR AUTANT AUGMENTER LEUR BUDGET.



Piloté par la Maison de la bio 29, ce défi se déroulera sur les dix prochains mois et sera rythmé par différents temps forts. Avec notre partenaire la Mutuelle Familiale, nous constituons une structure relais d'accompagnement de dix familles brestoises d'âges et de tailles différents. Notre objectif : que ces familles puissent augmenter leur part d'aliments bio sans augmenter leur budget. La soirée de lancement a permis de rassembler les quatre structures relais de ce défi : les centres sociaux de Kerangoff et Kerourien, le Groupe d'entraide mutuelle (GEM) «Au petit grain», Générations Futures et la Mutuelle Familiale

ainsi que toutes les familles participantes. Après un rappel des règles du défi et événements à venir, nous avons pu nous retrouver pour choisir le nom de notre équipe : BIO-WO-MAN et sa capitaine : Anna Thomin. La suite? Chaque famille devra, sans changer ses habitudes, faire un relevé précis de ses achats sur une quinzaine de jours pour définir le budget initial consacré à l'alimentation. Ce relevé servira de base pour comparer et voir l'évolution de son alimentation tout au long du défi. Durant les dix mois de défi, les équipes auront l'occasion de renforcer leurs connaissances : cours de cuisine de produits bio et locaux et de saison, atelier de jardinage au naturel, visite d'une ferme bio, de lieux d'approvisionnement en produits bio, atelier sur la nutrition... Pour Générations Futures, c'est l'occasion de prendre part à un projet ancré dans un territoire et de démontrer que la bio peut être accessible à toutes et tous en adaptant son mode de consommation (saisonnalité, moins de viande, achat auprès d'un producteur...).



LE MOT D'ISADORA, NOUVEAU RELAIS LOCAL DE MONTPELLIER

Je suis née dans les vignes à Montpeyrroux, un petit village non loin d'un lac à la terre rouge. De par mon éducation, j'ai toujours été sensible aux sujets liés à l'environnement. Professeure et compositrice de musique depuis vingt ans, je me tourne aujourd'hui clairement vers un autre chemin, celui de la santé environnementale, en y consacrant mon temps libre et en ayant l'envie et la volonté d'être utile. L'Occitanie figure parmi les premières régions productrices de bio en France... une chance, et un enjeu, car des efforts restent à faire. L'envie de m'engager en tant que relais local de l'association Générations Futures s'est concrétisée au moment de l'inscription de ma fille à l'école, où je me suis demandé avec anxiété «Que va-t-elle manger?». Je suis passionnée par tout ce qui touche à l'alimentation, et particulièrement soucieuse de la qualité des aliments. J'aime cuisiner, connaître l'histoire des produits, et partager ce moment unique qu'est le repas. **«Quelle cantine pour nos enfants?»** est donc naturellement le sujet de la conférence que l'équipe de Générations Futures Montpellier met en place pour le 27 mars 2018. Nous allons convier des collectifs, des agriculteurs, des responsables politiques et des scientifiques pour débattre sur ce sujet.

LES RELAIS LOCAUX EN CHIFFRES :

14

relais locaux
présents dans 14
départements

226

événements
organisés

60

réunions internes et avec
des partenaires locaux



La deuxième thématique qui me tient à cœur et dont j'ignorais l'importance est

le lien entre alimentation et intelligence. Une sensibilisation à grande échelle sur ce sujet serait nécessaire. Car pour les parents qui ne sont pas sensibles — il y en a malheureusement — sur le sujet de la qualité de l'alimentation, les conséquences d'une mauvaise alimentation sur l'intelligence de leurs enfants devraient, par ce biais, les questionner. Nous mettons en place un questionnaire ouvert destiné aux parents d'élèves pour connaître leurs réelles préoccupations en matière d'alimentation, mais aussi pour les informer sur les conséquences d'une mauvaise alimentation.

Comment sensibiliser les parents? Les enfants? Nous sommes tous concernés par l'utilisation massive des produits phytosanitaires et leurs répercussions. Nous avons par conséquent le pouvoir de changer les choses. Changer de mode de consommation, d'habitudes, de vie en quelque sorte. À long terme, cela paraît possible. Alors, joignons nos forces!

Bénévole ou envie de vous investir de manière plus active et nous aider à développer l'association ?

Devenez **relais local de Générations Futures** sur votre territoire et rejoignez notre réseau de bénévoles impliqués pour faire bouger les lignes en matière de pesticides et de santé publique.

CONTACTEZ-NOUS :

adherent@generations-futures.fr

AGENDA

2 mars

PROJECTION-DÉBAT

20H
📍 SARRAS
(RL VALENCE)

La mort est dans le pré d'Éric Guéret en présence de Maria Pelletier, présidente de Générations Futures et du Dr Paul Bousquet

15 mars

CONFÉRENCE

18H-22H
📍 MONTPELLIER
(RL MONTPELLIER)

« Abeilles et insectes utiles à l'agriculture, vers un déclin des territoires ? » en présence de chercheurs à l'INRA et d'experts indépendants

18 mars

SPECTACLE

15H30
📍 PEYRINS
(RL VALENCE)

« Manger », spectacle musical burlesque présenté par la compagnie Zygomatic

23 mars

PROJECTION-DÉBAT

20H30
📍 FLEURVILLE
(RL LYON)

La mort est dans le pré d'Éric Guéret, organisée par le collectif mâconnais Pesticides et Santé, en présence de Maria Pelletier, présidente de Générations Futures

27 mars

CONFÉRENCE

17H30-19H30
📍 MONTPELLIER
(RL MONTPELLIER)

« Quelle cantine pour nos enfants ? » en présence de Luc Lignon, du Dr Laurent Chevallier, d'Édouard Chaulet et de Salima Djidel

28 mars

PROJECTION-DÉBAT

20H
📍 VILLENEUVE-D'ASCQ
(RL LILLE)

Zéro Phyto, 100 % BIO de Guillaume Bodin en présence du Dr Judith Louyot, relais local de Générations Futures Lille

Tous les événements sur notre agenda en ligne : <http://vu.fr/ud2>

BULLETIN D'ADHÉSION

Madame/Monsieur/Couple¹

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Email _____

Adhésion bas revenus : 10 €

Adhésion classique : 25 €

Adhésion de soutien : 50 €

Adhésion d'aide : _____ €

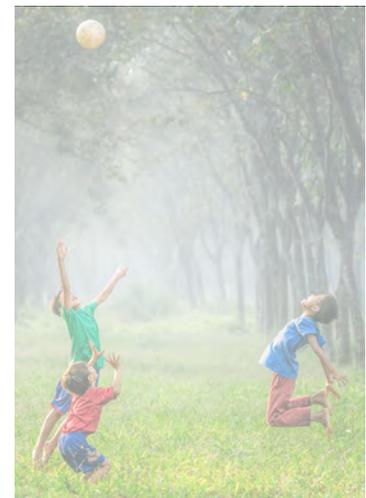
Don libre de : _____ €

¹une adhésion couple = 2 adhérents

Retournez votre coupon à :

**GÉNÉRATIONS FUTURES,
179 RUE LAFAYETTE
75010 PARIS**

CHAQUE DON EST PRÉCIEUX!



Générations Futures, association loi 1901 sans but lucratif, agréée par le ministère de l'Écologie, est habilitée à éditer des reçus fiscaux. Lorsque vous adhérez, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 66 % : pour 100€ de soutien, vous ne donnez que 34 € !

Si vous souhaitez soutenir notre travail de manière régulière, vous pouvez faire un don mensuel sur : <https://www.generations-futures.fr/agir/faire-un-don/> (site sécurisé). **D'avance, merci !**

COMITÉ DE RÉDACTION

• **Directrice de la publication** : Maria Pelletier • **Rédacteur en chef** : François Veillerette • **Coordinatrice de ce numéro** : Nadine Lauverjat • **Articles** : François Veillerette, Nadine Lauverjat, Sophie Bordères • **Conception graphique et mise en page** : Yohann Garcia • **Relecture** Pascale Laillier, Roselyne Sérac • **Crédits photo** : Unsplash/CC License : p. 2. Guillaume Bodin : p. 3, p. 10. Pixabay/CC License : p. 1, p. 2, p. 5, p. 12. Greenpeace : p. 4, p. 5. Générations Futures/Unsplash CC License/ Pixabay CC License : p. 8, p. 9. Sophie Bordères : p. 10. Isadora Bellis : p. 11.